



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse du 7 au 13 mai 2016

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

Elections présidentielles aux Comores : Victoire d'Azali Assoumani.....4

- Comores : Victoire de Azali Assoumani à la présidentielle
- Elections partielles : La vice-présidente de la Ceni proclame les résultats des présidentielles et du gouverneur de l'Ile d'Anjouan
- partielle du 11 mai à Ndzouani : Azali l'emporte haut la main
- Comores : les résultats provisoires placent Azali Assoumani en tête de l'élection présidentielle

Coopération Régionale.....10

- Un protocole d'accord pour lutter contre la pauvreté en Indiocéanie
- IOC partners with 'ADT' Quart Monde' to combat poverty
- LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ: La COI apporte son soutien à l'action d'ATD Quart Monde dans la région
- Un accord entre la COI et ATD Quart Monde dans la lutte contre la pauvreté.
- La COI et ATD Quart Monde signent un protocole d'accord pour la lutte contre la pauvreté
- Un protocole d'accord pour lutter contre la pauvreté en Indiocéanie

Association parlementaires de l'océan Indien.....19

- AP-COI : une vingtaine de parlementaires réunie

Entreprenariat.....20

- Raymond Guillouzo : la maîtrise de l'entrepreneuriat en partage

Sécurité Alimentaire.....22

- **Le PRESAN veut faire de la Grande île le grenier de la région**

Tourisme.....23

- **91,992 touristes en avril**

Elections présidentielles aux Comores : Victoire d'Azali Assoumani



Comores : Victoire de Azali Assoumani à la présidentielle

Jeudi 12 Mai 2016



C'est dans des bureaux de vote troublés par la violence et au second tour que le colonel Assoumani a été donné victorieux à l'élection présidentielle aux Comores ce jeudi 12 mai.

Des résultats provisoires annoncés jeudi matin indiquent 2271 voix pour Azali Assoumani contre 1308 pour le candidat du pouvoir sortant Ali Soilihi. Azali Assoumani confirme donc son avance après le deuxième tour de la présidentielle en avril.

Des actes de violence ont entaché le second tour de la présidentielle le 10 avril, principalement à Anjouan, une des îles de l'Union des Comores. Une partielle avait donc été ordonnée par la Cour constitutionnelle, elle s'est tenue mercredi dans 13 bureaux de Anjouan.

L'investiture du nouveau président est prévue pour le 26 mai.

<http://www.comores-actualites.com/actualites-comores/comores-partielles-la-nouvelle-qui-rassure/>

Elections partielles : La vice-présidente de la Ceni proclame les résultats des présidentielles et du gouverneur de l'Ile d'Anjouan

Le 12 mai 2016.



Les résultats des partielles de l'élection du président de l'Union des Comores et de celle du gouverneur de l'île, organisées mercredi 11 mai à Anjouan, sortis des urnes et communiqués par la CENI (Commission électorale nationale indépendante), donnent une victoire certaine aux candidats de la coalition de l'opposition aux deux scrutins.

Dans sa communication, Madame Nadjahe Allaoui, la vice-présidente de la CENI, a déclaré que le candidat à l'élection présidentielle Azali Assoumani a recueilli, dans 12 des 13 bureaux concernés par le vote, un suffrage de 2.271 voix contre 1308 voix pour Mohamed Ali Soilihi, candidat du pouvoir, et 165 voix pour Mouigni Baraka qui avait pourtant appelé les siens à voter le candidat du gouvernement.

Azali Assoumani, candidat de la coalition Crc-Juwa et alliés, était déjà proclamé en tête de course par les résultats provisoires de l'élection générale du 10 avril dernier avec un suffrage de 79.429 voix.



Pour l'élection du gouverneur de l'île d'Anjouan, le candidat Abdou Salami Abdou de la coalition Juwa-Crc et alliés l'a emporté, dans les 12 des 13 bureaux comptabilisés, avec 2.339 voix contre 1.443 pour le gouverneur sortant et candidat, Anissi Chamsidine.

Un seul bureau de vote, Nyambwamdro 2, concerné par cette partielle, a été mis en quarantaine pour disfonctionnement des opérations du vote.

Les résultats issus de cette partielle vont être compilés avec ceux de l'élection générale par Cour constitutionnelle, qui a un délai de 5 jours pour examiner les recours et procéder aux éventuels redressements des chiffres et proclamer les résultats définitifs.

<http://www.comores-actualites.com/actualites-comores/comores-partielles-la-nouvelle-qui-rassure/>

Al-watwan

PARTIELLE DU 11 MAI A NDZUANI : AZALI L'EMPORTE HAUT LA MAIN

Le 11 mai 2016.



C'est une défaite cuisante que vient de subir le candidat du pouvoir à Ndzuani. Si Mohamed Ali Soilihi comptait sur le scrutin partiel d'hier 11 mai pour rattraper son retard sur le colonel Azali Assoumani, c'est raté. En effet, dans l'écrasante majorité des localités où se déroulait cette partielle, l'ancien chef de l'Etat arrive largement en tête.

Tenez : dans les cinq bureaux de vote de Mramani comme dans les deux autres de Mjimandra, l'alliance Crc-Juwa fait presque le double du score de la coalition Mohamed Ali Soilih-Mouigni Baraka. A Bimbini, la différence

entre les deux candidats est de plus de 230 voix en faveur du candidat de la Crc (Convention pour le renouveau des Comores).

Pourtant, la mouvance présidentielle misait sur cette région de Sima, d'où est originaire Mohamed Djaffar, pour remonter la pente. A l'heure où nous écrivions ces lignes, la différence entre les deux candidats était de près de 1000 voix dans 11 bureaux sur les 13, les résultats des bureaux de Niamboimro 1 et 2 ne sont toujours pas parvenus.

Les résultats connus montrent que Salami est aussi en passe de l'emporter à l'élection du gouverneur

<http://www.alwatwan.net/index.php/nation/13396-partielle-du-11-mai-a-ndzouani-azali-l-emporte-haut-la-main>

La Gazette
des Comores

Partielle à Anjouan: La Cour constitutionnelle proclamera les résultats définitifs le 16 mai

Dans un communiqué publié hier, la Cour constitutionnelle a donné des instructions relatives à la partielle censée se tenir demain dans 13 bureaux de vote de Ndzouani. Les candidats auront deux jours pour déposer leurs recours qui seront étudiés par la Cour, qui disposera également de deux jours, avant la proclamation définitive des résultats.



Demain mercredi, 13 bureaux de vote d'Anjouan accueilleront leurs électeurs pour la partielle qui concerne les élections, présidentielle et du gouverneur de Ndzouani, conformément à l'arrêt de la Cour datant du 30 avril 2016. Le juge du contentieux électoral a publié hier, un communiqué dans lequel il apporte des précisions sur le déroulement du processus de ce troisième tour.

« Les résultats définitifs seront basés sur les chiffres déjà redressés et corrigés du scrutin du 10 avril dernier, ajouté au chiffres redressés et corrigés des treize bureaux de vote ayant fait l'objet de la reprise en application de l'alinéa 2 de l'article 21 de la loi organique », stipule ledit communiqué.

L'article 21 cité dans le communiqué dispose que « les résultats du nouveau scrutin sont pris en compte dans le calcul des résultats définitifs. La Cour proclame ensuite les résultats définitifs ainsi que le candidat régulièrement élu dans les cinq jours qui suivent la reprise du scrutin ».

Ces partielles à Anjouan ne donneront pas lieu à des résultats provisoires publiés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) comme il est d'usage. « Les urnes et documents afférents aux scrutins seront réceptionnés à Anjouan par deux membres de la Cour sur place et directement acheminés par leur soin à la Cour, le jour même du scrutin », précise le document.

Le 12 mai, lendemain du scrutin, sera consacré au dépôt des recours et notifications des mémoires. Les candidats auront jusqu'au 13 mai. De son côté, la Cour disposera de deux jours pour étudier les recours.

Si on l'on se réfère au fameux article 21 de la loi organique alinéa 2, la Cour constitutionnelle devrait proclamer les résultats définitifs le 16 mai, soit lundi prochain, soit 10 jours avant la date prévue de l'investiture du nouveau président de la république.

<http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3924>



Comores : les résultats provisoires placent Azali Assoumani en tête de l'élection présidentielle

- 12 mai 2016

RÉUNION 1ÈRE ;Les votes dans les 13 bureaux à Anjouan n'ont pas modifié les résultats du 2eme tour.



Le scrutin dans les 13 bureaux d'Anjouan n'avait pas pu se dérouler lors du 2eme tour de l'élection présidentielle le 10 avril dernier. Un « 3eme tour » avait été décidé. Il s'est déroulé ce mercredi 11 mai à Anjouan

Le candidat de l'opposition, Azali Assoumani, a confirmé son avance en obtenant plus de 60% des suffrages exprimés. Il avait été déclaré vainqueur de la présidentielle avant que la cour constitutionnelle n'ordonne la partielle d'Anjouan. Les résultats officiels seront publiés en début de semaine prochaine, **l'investiture aura lieu le 26 mai.**

Si la victoire d'Azali Assoumani sur Mohamed Ali Soilih est confirmée, tous **les candidats du pouvoir actuel** auront été battus.

<http://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/comores-les-resultats-provisaires-placent-azali-assoumani-en-tete-de-l-election-presidentielle-359279.html>

Coopération Régionale



Un protocole d'accord pour lutter contre la pauvreté en Indioocéanie

07 Mai 2016



La commission de l'océan Indien (COI) et la fondation ATD (Agir tous pour la dignité) - Quart Monde ont signé un protocole d'accord pour la lutte contre la pauvreté dans la zone océan Indien. C'est à l'issue de la session régionale "agir ensemble contre la pauvreté" animée par le mouvement de lutte contre la misère et la COI que le protocole de collaboration, reprenant les quatre domaines de coopération régionale, a été signé.

Le protocole signé entre ATD Quart Monde et la COI reprend les quatre domaines de coopération régionale, soit : le soutien à l'initiative de "l'Université Quart Monde" à Maurice et Madagascar, le renforcement de l'engagement de la société civile pour la promotion de la paix et des droits de l'homme, ainsi que la promotion du dialogue et le soutien à la formation autour de l'engagement dans la lutte contre la pauvreté.

"Le protocole d'accord que nous signons aujourd'hui devra nous permettre d'élaborer des activités conjointes pour lutter toujours plus efficacement contre la pauvreté. La COI peut en effet compter sur la mobilisation de ses expertises et de ses partenaires dans ce combat qui nous anime tous", a déclaré Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, cité dans un communiqué de la Commission. "Je me félicite d'ailleurs de la présence de la chef de délégation de l'Union européenne. Elle souligne l'engagement de notre principal partenaire en faveur de l'aide au développement et plus directement contre la pauvreté" a-t-il ajouté.

"Nous fondons de grands espoirs sur cet accord. Nous n'avons pas le droit de décevoir ces familles qui comptent sur nous, a souligné Cassam Uteem, président du mouvement international ATD Quart Monde. "Le développement économique de notre région ne deviendra effectivement durable que lorsque la pauvreté aura été éliminée. C'est une tâche ambitieuse, mais réalisable grâce à notre engagement, mais aussi à celui d'institutions comme l'Union européenne et la COI" termine t-il.

Par ailleurs, le mouvement de lutte contre l'extrême pauvreté ATD Quart Monde a été fondé en 1957 par le père Joseph Wresinski, et agit dans 29 pays sur les 5 continents dans le monde. Son but est d'éradiquer la grande misère, par des actions régulières sur le terrain et par la rencontre avec les plus démunis.

<http://ipreunion.com/actualites/reportage/2016/05/07/comission-de-l-ocean-indien-atd-quart-monde-un-protocole-d-accord-pour-lutter-contre-la-pauvrete-en-indioceanie,43612.html>

12-18 May 2016

IOC partners with 'ATD Quart Monde' to combat poverty

The Indian Ocean Commission (IOC) has teamed up with international movement, *Agir Tous pour la Dignité* (ATD) *Quart Monde* recently to combat poverty in the region. An agreement was signed last week by the secretary general of the IOC, Jean Claude de l'Estrac and the chairman of *ATD Quart Monde*, Former President of the Republic Cassam Uteem. The agreement will focus on the promotion of dialogue and support in training activities, the reinforcement of commitment to civil society in the promotion of peace and human rights and support to the initiative of the *Université Quart Monde* in Mauritius



The secretary general of the IOC, Jean Claude de l'Estrac and the chairman of 'ATD' Quart Monde, Cassam Uteem.

and Madagascar.

"The agreement will allow us to develop joint activities to

fight more effectively against poverty. The IOC can indeed mobilise its expertise and its

partners in this struggle," said Jean Claude de l'Estrac. Marjaana Sall, the head of the European Union (EU) delegation, talked about the different projects implemented in the region to combat poverty. The objective according to her is to have an inclusive growth through a bigger participation of non-state players in development.

"We have great hopes on this agreement. We do not have the right to disappoint the families who have hopes on us," said Uteem, adding that economic development in the region will become sustainable only when poverty has been eliminated. ■

your English news magazine [issue n° 195] < **Local news**

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ: La COI apporte son soutien à l'action d'ATD Quart Monde dans la région

Un protocole d'accord signé entre la COI et l'ATD Quart Monde dans la région

7 MAI, 2016



La COI apportera son soutien à l'ATD Quart Monde dans plusieurs domaines de coopération dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Un protocole d'accord dans ce sens a été signé hier par Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), et par Cassam Uteem, président du Mouvement international ATD Quart Monde.

Ce protocole, qualifié « d'historique » par Cassam Uteem, porte un intérêt commun entre la COI et l'ATD Quart Monde dans plusieurs domaines de coopération au niveau régional : la promotion du dialogue et le soutien à la formation autour de l'engagement dans la lutte contre la pauvreté; le renforcement de l'engagement de la société civile pour la promotion de la paix et des droits de l'homme; le soutien à l'initiative de l'Université Quart Monde à Maurice et à Madagascar. « Le protocole d'accord que nous signons aujourd'hui devra nous permettre d'élaborer des activités conjointes pour lutter toujours plus efficacement contre la pauvreté. La

COI peut en effet compter sur la mobilisation de ses expertises et de ses partenaires dans ce combat qui nous concerne tous”, a déclaré Jean-Claude de l’Estrac. Et de poursuivre : « Je me félicite d’ailleurs de la présence de la chef de délégation de l’Union européenne, qui souligne l’engagement de notre principal partenaire en faveur de l’aide au développement et plus directement contre la pauvreté. » Marjaana Sall, chef de la délégation de l’Union européenne auprès de Maurice, des Comores et des Seychelles, a quant à elle mentionné les nombreux projets mis en œuvre dans la région par l’Union européenne pour lutter contre la pauvreté, « afin de favoriser une croissance inclusive, notamment via une plus grande participation des acteurs non étatiques dans le développement ». Marjaana Sall a conclu en rappelant que « le respect des droits humains est un des principes fondamentaux de l’Union européenne, et nous nous faisons un devoir de l’inclure dans tous nos programmes de coopération ».

Cette cérémonie de clôture a également été l’occasion pour les membres d’ATD Quart Monde de présenter une restitution des dialogues menés durant cette semaine de travail. Le partage d’expériences et les points de réflexion discutés lors de la matinée de présentation de la COI, « nous encouragent à faire route ensemble : la COI, l’ATD Quart Monde et l’Union européenne, avec l’engagement de ne laisser personne de côté », a affirmé Jacqueline Plaisir, déléguée générale adjointe du Mouvement international d’ATD Quart Monde. « Nous fondons de grands espoirs sur cet accord. Nous n’avons pas le droit de décevoir ces familles qui comptent sur nous », a souligné Cassam Uteem. « Le développement économique de notre région ne deviendra effectivement durable que lorsque la pauvreté aura été éliminée. C’est une tâche ambitieuse, mais réalisable grâce à notre engagement, mais aussi à celui d’institutions comme l’Union européenne et la COI. »

<http://www.lemauricien.com/article/lutte-contre-la-pauvrete-la-coi-apporte-son-soutien-laction-datd-quart-monde-la-region>



Un accord entre la COI et ATD Quart Monde dans la lutte contre la pauvreté.

May 06, 2016



Lors de la clôture de la session régionale ATD Quart Monde-COI « Penser et agir ensemble dans la lutte contre la pauvreté » Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et Cassam Uteem, Président du Mouvement international ATD Quart Monde, ont signé un protocole d'accord pour collaborer dans la lutte contre la pauvreté.

Cassam Uteem, qualifie ce protocole d'historique. C'est un accord d'un intérêt commun entre la COI et ATD Quart Monde dans quatre domaines de coopération au niveau régional pour favoriser la promotion du dialogue et le soutien à la formation autour de l'engagement dans la lutte contre la pauvreté ; le renforcement de l'engagement de la société civile pour la promotion de la paix et des droits de l'homme.

Pour Jean Claude de l'Estrac, Le protocole d'accord devra permettre d'élaborer des activités conjointes pour lutter toujours plus efficacement contre la pauvreté.

Marjaana Sall, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de Maurice, des Comores et des Seychelles, a quant à elle mentionné les nombreux projets mis en œuvre dans la région par l'Union européenne pour lutter contre la pauvreté, afin de favoriser une croissance inclusive, notamment via une plus grande participation des acteurs non étatiques dans le développement.

Cette cérémonie de clôture a également été l'occasion pour les membres d'ATD Quart Monde de présenter une restitution des dialogues menés durant cette semaine de travail.

<http://mbc.intnet.mu/article/un-accord-entre-la-coi-et-atd-quart-monde-dans-la-lutte-contre-la-pauvret%C3%A9>



Maurice

La COI et ATD Quart Monde signent un protocole d'accord pour la lutte contre la pauvreté

6 May 2016

A l'occasion de la cérémonie de clôture de la session régionale ATD Quart Monde-COI « Penser et agir ensemble dans la lutte contre la pauvreté », M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI) et M. Cassam Uteem, Président du Mouvement international ATD Quart Monde, ont signé un protocole d'accord pour collaborer dans la lutte contre la pauvreté. Ce protocole, qualifié « d'historique » par M. Uteem, porte un intérêt commun entre la COI et ATD Quart Monde dans quatre domaines de coopération au niveau régional: la promotion du dialogue et le soutien à la formation autour de l'engagement dans la lutte contre la pauvreté ; le renforcement de l'engagement de la société civile pour la promotion de la paix et des droits de l'homme ; le soutien à l'initiative de « l'Université Quart Monde » à Maurice et à Madagascar. « Le protocole d'accord que nous signons aujourd'hui devra nous permettre d'élaborer des activités conjointes pour lutter toujours plus efficacement contre la pauvreté. La COI peut en effet compter sur la mobilisation de ses expertises et de ses partenaires dans ce combat qui nous anime tous, a déclaré Jean Claude de l'Estrac. Je me félicite d'ailleurs de la présence de la chef de délégation de l'Union européenne. Elle souligne l'engagement de notre principal partenaire en faveur de l'aide au développement et plus directement contre la pauvreté », a-t-il ajouté. Mme Marjaana Sall, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de Maurice, des Comores et des Seychelles, a quant à elle mentionné les nombreux projets mis en oeuvre dans la région par l'Union européenne pour lutter contre la

16

pauvreté, « afin de favoriser une croissance inclusive, notamment via une plus grande participation des acteurs non étatiques dans le développement ». Mme Sall a conclu en rappelant que « le respect des droits humains est un des principes fondamentaux de l'Union européenne, et nous nous faisons un devoir de l'inclure dans tous nos programmes de coopération ». Cette cérémonie de clôture a également été l'occasion pour les membres d'ATD Quart Monde de présenter une restitution des dialogues menés durant cette semaine de travail. Le partage d'expériences et les points de réflexion discutés lors de la matinée de présentation de la COI, « nous encouragent à faire route ensemble : la COI, ATD Quart Monde et l'Union européenne, avec l'engagement de ne laisser personne de côté », a affirmé Mme Jacqueline Plaisir, Déléguée générale adjointe du Mouvement international ATD Quart Monde. « Nous fondons de grands espoirs sur cet accord. Nous n'avons pas le droit de décevoir ces familles qui comptent sur nous, a souligné M. Cassam Uteem. Le développement économique de notre région ne deviendra effectivement durable que lorsque la pauvreté aura été éliminée. C'est une tâche ambitieuse, mais réalisable grâce à notre engagement, mais aussi à celui d'institutions comme l'Union européenne et la COI ».

Read [more](http://www.orange.mu/kinews/dossiers/societe/441237/la-coi-et-atd-quart-monde-signent-un-protocole-d-rsquo-accord-pour-la-lutte-contre-la-pauvrete.html) on:
<http://www.orange.mu/kinews/dossiers/societe/441237/la-coi-et-atd-quart-monde-signent-un-protocole-d-rsquo-accord-pour-la-lutte-contre-la-pauvrete.html>

Un protocole d'accord pour lutter contre la pauvreté en Indioocéanie



La commission de l'océan Indien (COI) et la fondation ATD (Agir tous pour la dignité) - Quart Monde ont signé un protocole d'accord pour la lutte contre la pauvreté dans la zone océan Indien. C'est à l'issue de la session régionale "agir ensemble contre la pauvreté" animée par le mouvement de lutte contre la misère et la COI que le protocole de collaboration, reprenant les quatre domaines de coopération régionale, a été signé.

Le protocole signé entre ATD Quart Monde et la COI reprend les quatre domaines de coopération régionale, soit : le soutien à l'initiative de "l'Université Quart Monde" à Maurice et Madagascar, le renforcement de l'engagement de la société civile pour la promotion de la paix et des droits de l'homme, ainsi que la promotion du dialogue et le soutien à la formation autour de l'engagement dans la lutte contre la pauvreté.

"Le protocole d'accord que nous signons aujourd'hui devra nous permettre d'élaborer des activités conjointes pour lutter toujours plus efficacement contre la pauvreté. La COI peut en effet compter sur la mobilisation de ses expertises et de ses partenaires dans ce combat qui nous anime tous", a déclaré Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, cité dans un communiqué de la Commission. "Je me félicite d'ailleurs de la présence de la chef de délégation de l'Union européenne. Elle souligne l'engagement de notre principal partenaire en faveur de l'aide au développement et plus directement contre la pauvreté" a-t-il ajouté.

"Nous fondons de grands espoirs sur cet accord. Nous n'avons pas le droit de décevoir ces familles qui comptent sur nous, a souligné Cassam Uteem, président du mouvement international ATD Quart Monde. "Le développement économique de notre région ne deviendra effectivement

durable que lorsque la pauvreté aura été éliminée. C'est une tâche ambitieuse, mais réalisable grâce à notre engagement, mais aussi à celui d'institutions comme l'Union européenne et la COI" termine t-il.

Par ailleurs, le mouvement de lutte contre l'extrême pauvreté ATD Quart Monde a été fondé en 1957 par le père Joseph Wresinski, et agit dans 29 pays sur les 5 continents dans le monde. Son but est d'éradiquer la grande misère, par des actions régulières sur le terrain et par la rencontre avec les plus démunis.

<https://reunion.orange.fr/actu/ocean-indien/un-protocole-d-accord-pour-lutter-contre-la-pauvrete-en-indiaocanie.html>

Association parlementaires de l'Océan Indien



AP-COI : une vingtaine de parlementaires réunie

6 mai 2016

La conférence constitutive de l'Association des pays membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) s'est tenue les 4 et 5 mai à Pointe aux Piments, Maurice. A l'issue de cette conférence, la vingtaine de parlementaires de l'Union des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de la France / Réunion adopteront une charte, une déclaration commune et un plan de travail.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale de Maurice, Maya Hanoomanjee, il ne fait aucun doute que « *la diplomatie parlementaire est appelée à jouer un rôle croissant pour le renforcement des institutions démocratiques, la stabilité politique, la bonne gouvernance et, in fine, pour le développement de nos pays* ». Elle a également insisté sur « *le rôle actif* » que devra jouer l'AP-COI « *au regard des calendriers électoraux des pays membres de la COI* ».

L'AP-COI constituera « *une instance particulièrement utile au dialogue politique et un instrument de coopération régionale au service de l'approfondissement de la culture démocratique* », a déclaré Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI. Rappelant le rôle clé de la COI

dans la sortie de crise à Madagascar, le Secrétaire général a également invité les parlementaires à définir le champ d'action de l'AP-COI dans la prévention et la résolution des crises.

Parmi les parlementaires qui ont fait le déplacement figurent le président et le vice-président du Parlement de Madagascar ainsi que le vice-président de l'Assemblée nationale des Seychelles.

Il est à rappeler que l'idée d'une association des parlementaires des pays membres de la COI remonte à 1997. C'est sur une décision du 13^{ème} Conseil des ministres de la COI qu'une première rencontre a été organisée au Secrétariat général de la COI.

<http://www.agencepresse-oi.com/36611-2/>

Entreprenariat



Raymond Guillouzo : la maîtrise de l'entrepreneuriat en partage

Business Magazine No. - 1233 - du mercredi 4 mai 2016 au mercredi 11 mai 2016



Avant de s'installer à Maurice en 2011 et d'y fonder sa compagnie, RG Consulting, Raymond Guillouzo occupait les fonctions de maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de Rennes 2, en France. Rencontre avec un passionné de création d'entreprise.

Professeur émérite, consultant-expert international, formateur en comptabilité financière, entrepreneuriat et stratégie d'entreprise, ex-directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IFE), le

curriculum vitae de Raymond Guillouzo témoigne de riches accomplissements.....

En 2011, Raymond Guillouzo arrive à Maurice où il se voit proposer la direction de l'IFE. La soixantaine fringante, l'esprit alerte, il veut tester ses limites et accepte ce nouveau challenge. Il passe trois ans à la tête de l'institut et pouvait ensuite rentrer en France, où son poste l'attendait à l'université de Rennes. Raymond Guillouzo décide cependant de rester à Maurice, de se mettre à son compte et de travailler avec les gens d'ici. Choix qu'il ne regrette pas. C'est ainsi qu'il met sur pied RG Consulting, son entreprise.

*«Actuellement, j'ai trois fonctions : je donne des cours en master, j'offre des services de 'consulting' aux entreprises et je réponds à des appels d'offres pour la réalisation d'études. **Je travaille en ce moment sur une étude sur l'Entrepreneuriat dans l'océan Indien pour la Commission de l'océan Indien**»,* fait ressortir Raymond Guillouzo avant d'ajouter : *«Mais surtout, je prends le temps de vivre à Maurice.»*

Il est à souligner, par ailleurs, qu'en rédigeant sa thèse de doctorat, Raymond Guillouzo a pris goût à l'écriture, ce qui l'amènera à publier deux ouvrages, Comptabilité de gestion (2015) et Comptabilité Générale (2016), tous deux dans la collection Les Fondamentaux. Le dernier ouvrage qu'il a coordonné – Entrepreneuriat, Développement durable et Territoires – a reçu en mars 2016 le prix Turgot, décerné par le Forum Francophone des Affaires (FFA) et remis par Emmanuel Macron, ministre français de l'Économie. *«Ce prix m'est très cher car il est la reconnaissance d'un travail d'équipe et est également une reconnaissance pour la région. L'ouvrage comporte un chapitre sur Ravi Jetshan de Ravior, un autre sur Rodrigues et un autre encore qui fait en partie référence à Madagascar»,* expose-t-il.

Rodrigues, avoue Raymond Guillouzo, est une île qu'il aime beaucoup. *«La musique rodriguaise est très proche de celle de la Bretagne. Je n'avais jamais dansé sur une musique rodriguaise avant mais je n'ai eu aucun mal à m'y mettre. Culturellement, je me suis senti très proche de Rodrigues. D'ailleurs, à la demande de Serge Clair, j'avais entrepris un rapport pour un plan stratégique de développement de l'entrepreneuriat à Rodrigues en 2013.»*

À l'heure actuelle, Raymond Guillouzo se concentre sur la rédaction d'un nouvel ouvrage, Entrepreneuriat – Comment créer son entreprise, à paraître en 2017. Sa passion pour l'entrepreneuriat, affirme-t-il, s'est accrue en arrivant ici. Suivant de près ce secteur sur le plan local, il est d'avis que le tissu des petites et moyennes entreprises mauriciennes mériterait d'être davantage développé. Raymond Guillouzo a, en outre, un vif intérêt pour les projets conçus par les Mauriciens et estime que l'accent

devrait être mis sur des secteurs à fort potentiel tels que l'agroalimentaire ou la pêche.

<http://www.businessmag.mu/article/raymond-guillouzo-la-maitrise-de-lentrepreneuriat-en-partage>

Sécurité Alimentaire



Le PRESAN veut faire de la Grande île le grenier de la région

Business Magazine No. - 1233 - du mercredi 4 mai 2016 au mardi 10 mai 2016



Le Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PRESAN) a été présenté aux principaux bailleurs et partenaires techniques intéressés à Antananarivo la semaine dernière afin de solliciter leur engagement financier. Le PRESAN veut faire de Madagascar le grenier de l'océan Indien et ainsi contribuer activement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'indianocéanie. Une enveloppe de US\$ 150 millions de dollars par an est ainsi attribuée aux initiatives liées à l'accroissement des productions agricoles d'intérêt régional, l'augmentation de leur productivité, la réduction de la dépendance régionale des importations de produits agricoles et alimentaires, la relance d'un commerce intra régional de produits agricoles et halieutiques et la mise en place d'une réponse adaptée à l'insécurité nutritionnelle.

<http://www.businessmag.mu/article/le-presan-veut-faire-de-la-grande-ile-le-grenier-de-la-region>

Tourisme

Infos, Interviews, Photos & Videos de l'île Maurice

Maurice Info
www.maurice-info.mu
#mauriceinfomu

91,992 touristes en avril

Maurice a accueilli 91 992 touristes en avril 2016 comparé à 90 327 en avril 2015, soit une hausse de 1,8%.



Une touriste sur la plage de Flic en Flac en 2015

Ce taux de progression de 1,8% est une bonne performance compte tenu du fait que les vacances scolaires ont eu lieu cette année en mars dernier, alors qu'elles étaient en avril en 2015.

Les grands marchés traditionnels européens restent très porteurs (56 900 arrivées au total pour l'Europe) avec notamment des hausses de 20,7% pour l'Allemagne et de 13,2% pour la France.

Fait marquant, le marché turc, en forte hausse, augmente de 345% en avril. De plus, pour les quatre premiers mois de 2016, ce marché a fourni plus de 1 500 touristes à la destination mauricienne.

Pour les quatre premiers mois de l'année, la destination mauricienne poursuit sa croissance à deux chiffres dans les arrivées avec une hausse de 10% et un nombre total de 419 800 visiteurs comparé à 381 600 pour la même période en 2015.

<http://www.maurice-info.mu/91992-touristes-avril.html>